

## Non au droit de vote à 16 ans

### Pour les droits politiques au lycée

*Dans les interventions publiques, il est de bon ton de faire jeune. Chaque candidat aux Présidentielles fait sa cure de jouvence auprès des jeunes. Et quelques conseillers en communication donnent le « la » à nos hommes politiques pour conquérir cet électorat. Cela a partiellement réussi à notre actuel président de la République...*



Il y a deux ans, les jeunes sont massivement descendus dans la rue contre le CIP. A la suite de ces mouvements, M. Balladur a mis en place un Comité consultatif de la jeunesse qui a fait des propositions pour les jeunes, dont l'une est le droit de vote à 16 ans.

Cette proposition est en réalité réactionnaire et démagogique. Démagogique, car elle flatte la jeunesse sans lui donner les moyens d'exercer réellement le droit de vote. Réactionnaire parce qu'elle aboutira davantage à une vision surmédiatisée de la politique où le débat d'idées fera place aux effets de foule dont l'animateur télévisé restera le maître.

Nos hommes politiques de la III<sup>e</sup> République avaient bien compris que le droit de vote octroyé en 1948 pour les (seuls) hommes ne suffisait pas... Le coup d'État de Napoléon III en 1851 et le plébiscite qu'il avait recueilli des milieux paysans avaient montré les faiblesses d'un droit sans éducation. Et c'est pourquoi les républicains développèrent l'école publique à partir de 1881 – école publique, laïque et obligatoire – pour permettre au peuple, grâce à la science, à la philosophie, à l'histoire, d'accéder aux Lumières et à la raison. La progression des suffrages socialistes et républicains à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle devait leur donner raison.

### La politique bannie des lycées

Aujourd'hui, le droit politique est interdit au lycée car il est assimilé à un prosélytisme qui violerait le

caractère laïc de l'école publique. Les jeunes n'ont donc jamais l'occasion au lycée de discuter, d'argumenter pour ou contre, de manier des opinions par rapport aux grands événements du monde, en bref de faire de la politique.

Rappelons aussi que l'éducation civique n'est séparée de l'histoire/géo qu'au collège où des enfants de 13 ans apprennent ce qu'est ... le Conseil général ! (Demandons qui le sait... dans une salle de profs !) Alors qu'au lycée cet enseignement est globalisé dans les programmes d'histoire et géographie. Or, le programme est tellement lourd en terminale qu'on ne s'attarde pas vraiment sur toutes les questions institutionnelles (régionalisation, pouvoirs d'une commune...) que les élèves ont traitées en 6<sup>e</sup>... 5<sup>e</sup>... 4<sup>e</sup> ! On ne s'attarde pas non plus sur la formation des partis politiques (quelles idées ? quels hommes ? quels choix ?) sinon au détour de leçons sur l'Europe, sur la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République. La course au programme, la certitude aussi, et c'est tant mieux dans le cadre actuel, que les questions directement politiques ne figureront pas à l'examen, incitent à ne pas aborder à fond les questions politiques. Ainsi, c'est au moment où les élèves seraient mûrs pour une véritable formation politique que le programme ne donne pas toute sa place à cette initiation.

De même les pratiques sociales au lycée ne permettent pas d'exercer les droits politiques :

– Que ce soient les droits des délégués qui sont des tâches en plus des

cours, souvent désertées par les élèves les plus capables. Comme la fonction politique, la fonction de délégué se dégrade...

– Que ce soit le droit de réunion qui est toujours considéré comme une possibilité de troubles et de menaces, les problèmes d'assurance, de responsabilité venant justifier la limitation de ce droit des élèves.

– Que ce soit donc le droit de diffusion de tracts politiques à l'intérieur des lycées, les règlements l'interdisant (notamment la circulaire Bayrou, laquelle, pour traquer le foulard à l'école, interdit de fait toute diffusion politique au lycée).

Ainsi, on considère nos adolescents comme d'éternels enfants, à qui on interdit de se frotter à la politique, comme on interdit à un bambin de toucher le feu pour lui éviter une expérience désagréable.

Et on lâche à 18 ans ces mêmes jeunes dans la vie politique en leur demandant d'aller voter pour des partis dont ils n'auront jamais entendu parler, de toucher des problèmes dont ils n'auront pas eu souvent l'occasion de discuter.

Il n'est pas étonnant que les jeunes aient une vision déformée de la vie politique, vision que les médias amplifient le plus souvent. Or, la source essentielle d'information de la jeunesse n'est ni *Le Monde*, ni *Le Figaro*, mais la télévision !

Il n'est pas étonnant aussi que les jeunes qui critiquent – souvent sans savoir – la déliquescence politique, votent massivement pour un « type » qui fait jeune, qui a la gouaille populaire, qui a la justice à ses trousses, un yacht et qui est le zorro des reprises d'entreprises. Où est la politique ici ?

Demain si le Doc se présentait, il pourrait avoir beaucoup de voix car il est « cool »... et concret.

## Télévision et manipulation

Les jeunes (et pas seulement eux, d'ailleurs) ne voient la politique qu'à travers les « affaires », mais ne voient jamais le lent travail militant, la discussion dans une réunion autour de propositions sur le chômage, sur la sécurité, sur la réforme de l'enseignement...

Ils n'ont de vision du débat télévisé que la mise en scène de la parole « spontanée » où chacun vient prendre le micro, et pousser un cri sans que jamais une discussion n'ait lieu. C'est l'animateur le grand gourou de ces cérémonies expiatoires. L'émission « Che la Ouate » est à ce sujet l'exemple achevé de la non discussion. Dès qu'un débat peut avoir lieu et donc engager des questions politiques, le Doc remet les pendules à l'heure : « *ici, on ne fait pas de politique... mais du concret.* » Car lui, le Doc, fait du concret, il sait que trois ou quatre minutes de discussion provoquent le zapping, donc la perte d'audimat !

Dans le dernier mouvement social que nous avons vécu en décembre et qui portait sur l'avenir de la société, prestations sociales, retraites, emploi... la jonction avec les jeunes a été assez difficile et s'est faite çà et là de façon sporadique. Quand nous avons fait grève en tant qu'enseignants, très peu de lycéens se sont véritablement mobilisés. Ils étaient tout au plus curieux de savoir pourquoi il y avait un tel mouvement.

Les prestations télévisées des jeunes étaient souvent assez décevantes. Les critiques que formulaient les étudiants ou lycéens traduisaient finalement assez bien la coupure radicale entre le monde politique et la jeunesse et l'ignorance même des jeunes quant aux mécanismes de décision dans une démocratie.

Ce qui a permis pour les hommes politiques rodés aux exercices télévisuels de faire davantage d'effets. Face à des critiques parfois dures et qui témoignent aussi de la méconnaissance des institutions, il est facile pour un homme politique de jouer le paternalisme afin de mieux expliquer, comme Juppé « expliquait » aux Français, en décembre, sa « bonne » politique.

Le débat devient vite une explication de texte du politique-professeur qui sait, face à des jeunes agités (c'est de leur âge !) en déficit d'explication. Cette impression est d'autant plus renforcée que la prise de parole des jeunes (à l'exception de quelques leaders) est souvent gauche et maladroitement (cela en dit d'ailleurs long sur l'échec de la formation en collège et lycée !) face à la parole structurée de l'homme politique.

Ainsi la parole sauvage (au sens où l'entendaient les Européens en parlant des « sauvages » au XVIII<sup>e</sup> siècle) a été canalisée par la parole « cultivée » ; et les réflexes contestataires dus à l'ignorance supposée sont atténués grâce à l'intervention du politique médiatique, aidé souvent par la complaisance des journalistes.

Il faut noter que la parole sauvage ouvrière, tout aussi maladroitement, résiste davantage aux discours policés car, par culture ouvrière, les travailleurs se méfient et demandent à leurs leaders syndicaux de contrer les propos des politiques, sentant bien confusément qu'on cherche à les « rouler ».

Aussi est-il temps d'éduquer les jeunes à la politique !

## Éduquons à la politique démocratique

Or la discussion politique exige un peu de sérieux. Une information, d'abord, qui prend en compte différents points de vue, pour mieux les

comprendre, et parfois mieux les combattre. Une discussion, où chacun apporte des arguments ou se contredit. Une synthèse enfin, qui permet de dépasser le débat et d'avancer. Cela s'apprend et ne nécessite pas les projecteurs, mais l'humilité du travail et de l'écoute.

La vie démocratique exige aussi l'existence de partis forts où les gens se rencontrent, s'écoutent, discutent, nuancent leur propos et décident ensemble une action en fonction de ce qu'ils ont analysé. Ce n'est pas une discussion mondaine pour passer le temps. Cela n'a rien à voir avec un show télévisé !

Et cette vie démocratique apprend à réfléchir, à relativiser son point de vue, à s'enrichir de l'apport des autres. Elle est ainsi le meilleur apprentissage de la tolérance.

## Pour la vie politique au lycée

Cessons de penser que la laïcité signifie l'aseptisation du monde scolaire où on écarte tout problème qui dérange. Nous avons des valeurs à défendre dans ce monde instable : celle de la laïcité contre les obscurantismes, les intégrismes religieux (d'où qu'ils viennent), celle de la démocratie contre les nationalismes ou les populismes. L'école est le lieu où doivent être discutées ces valeurs.

\* Osons introduire le droit politique au lycée en sanctionnant simplement les écrits contraires aux valeurs démocratiques : l'apologie du sexisme, du racisme, et en intervenant contre la diffamation.

\* Osons mettre au programme de première et terminale (quitte à réduire le programme d'histoire-géo, bien sûr !) une heure ou deux d'initiation politique comportant l'histoire des institutions, le dialogue avec des élus qui intervien-

draient dans les classes, l'histoire des partis politiques de l'extrême-droite à l'extrême-gauche en passant par les écologistes.

\* Osons donner le droit de réunion aux élèves, même sur des sujets que l'administration n'impose pas et ainsi faire venir les partis politiques au lycée.

\* Osons modifier les pratiques scolaires en valorisant aussi l'esprit d'initiative. Un élève capable de monter un projet de solidarité avec ses camarades, des professeurs, des acteurs institutionnels, doit être considéré pour ce travail autant qu'un fort en maths !

Si l'on ne veut pas que la politique se réduise à un défilé de majorettes, à des cadeaux surprises, à un concert rock et à un show télévisé, si l'on ne veut pas que la « sondomanie » (c'est-à-dire sonder n'importe qui sur n'importe quoi en recueillant des opinions de gens qui répondent à des questions qu'ils ne connaissent pas) remplace la formation d'une opinion par la lecture ou le débat, alors il est URGENT de faire entrer la politique au lycée. Cela se fait en Allemagne où les jeunes ont, dans les grandes classes

équivalant aux secondes, premières et terminales, une ou deux heures par semaine d'instruction civique. Cela consiste à prendre un point d'actualité et, à partir d'un article ou d'un dossier de presse, à faire discuter les jeunes qui échangent des arguments contradictoires. Des Allemandes qui étaient dans ma classe en novembre avaient discuté... des essais nucléaires français ! Elles savaient s'exprimer (en français !) et savaient dialoguer avec beaucoup plus d'aisance que nos élèves ! Alors, pourquoi ne pas faire cela chez nous ?

Oui, il est urgent que les lycéens s'initient à la complexité de la vie politique. La démocratie est exigeante, elle demande un effort et de la réflexion : et c'est encore dans l'école de la République que l'on peut apprendre cela !

Le droit de vote à seize ans ne serait dans le cadre actuel qu'une gigantesque manipulation... La politique au lycée, elle, est vitale pour la survie du système démocratique.

*Gilbert Dumas  
Professeur d'histoire et géographie  
Lycée Récamier 69000 Lyon*

## le nouvel EDUCATEUR

**10 numéros par an**  
**Abonnement : 259 F**  
**par simple lettre**  
**accompagnée du règlement à**  
**PEMF**  
**06376 Mouans Sartoux Cedex**